

Il pleut, bergère

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Service militaire des Suisses à l'étranger.

Le centième anniversaire du 10 août a remis dernièrement sur le tapis divers détails sur le service militaire des Suisses à l'étranger. Voici à ce sujet un résumé intéressant fait en 1869, à la *Société d'histoire suisse*, à Neuchâtel, par M. de Steiger :

« C'est en 1373 que le premier corps suisse a été levé, pour les Visconti de Milan. Vient ensuite une levée pour l'empereur Sigismond, en 1413. Puis un corps au service de la ville libre de Nuremberg, qui fut licencié en 1450 ; c'est la première troupe d'infanterie uniformée d'Allemagne.

En 1465, le duc Jean de Calabre, allié du comte de Charolais contre le roi de France, avait, dit Commines, « cinq cents Suisses à pied, qui furent les premiers qu'on vit en ce royaume. »

Le service de Rome fut fondé en 1471. Celui de France, de tous le plus important, le plus brillant, le plus glorieux, fondé aussi en 1471, a cessé en 1830, ou, si l'on veut tenir compte de la légion de 1855, en 1862.

En somme, les Suisses ont servi 42 causes ou puissances étrangères, dans 161 corps, et par 105 levées licites ou illicites, ou tolérées sans être avouées. Toujours ils se sont bien conduits. Leur vaillance, leur loyauté sont devenues proverbiales et resteront. Leurs faits d'armes sont innombrables depuis Marignan jusqu'à Gaète, et, malgré les inconvénients trop réels qui forment l'inévitable revers de la médaille, on peut dire hardiment qu'en servant les États étrangers, nos braves soldats ont servi la patrie. »

La pipe de la reine.

Quand on veut avoir une idée des merveilles de Londres, de la puissance et de la richesse de l'Angleterre, il faut visiter les *Docks*. Après avoir traversé la capitale dans toute sa longueur et obtenu servi avec étonnement cette population si nombreuse et si affairée, ce luxe qui étale de toutes parts, le voyageur éprouve, en arrivant aux bassins de la Tamise, une surprise nouvelle et sans bornes.

Du voisinage de la Tour jusqu'à Blackwall, on est dans un monde de bassins. Il n'y a, dans l'univers entier, rien de comparable à cette agglomération de navires, à ces immenses magasins, dont plusieurs ont jusqu'à sept étages, encombrés de marchandises venues de toutes les régions du globe.

Chacune des cuves représente un chef-lieu d'arrondissement. Une seule cuve contient mille cinquante-cinq hectolitres, la tonne de Heidelberg n'est, en comparaison, qu'un baril.

Au centre de la grande cave de l'Est, on arrive à une construction circulaire, qui n'a pas d'entrée. C'est la base de la *pipe de la reine*.

Si vous montez à l'étage supérieur, vous vous trouvez dans le grand entrepôt des tabacs, qui a cinq acres d'étendue.

De longues rues s'étendent de droite et de gauche, entre des murailles de tonnes de tabac.

Votre attention est bientôt attirée par un poteau indicateur sur lequel sont peints en grosses lettres ces mots : *Au Fourneau*. En suivant la direction indiquée, vous arrivez à la *pipe de la reine*.

C'est une vaste pièce au milieu de laquelle s'élève un fourneau de forme conique. Un grand feu brûle dans le foyer, et tout autour sont des monceaux de tabac et de thé avariés, avec d'autres marchandises destinées à y être jetées.

Ce feu ne s'éteint jamais, ni jour ni nuit, d'un bout de l'année à l'autre. Un employé est chargé de l'entretenir, et, pendant toute la journée, d'autres employés apportent sans cesse des charges de tabac, de cigares et d'autres condamnés aux flammes.

Toutes les marchandises condamnées ou invendables, de quelque nature qu'elles soient, viennent au fourneau.

La *pipe de la reine* transforme tout en fumée. D'étranges articles viennent quelquefois alimenter ce foyer toujours en activité.

L'homme chargé de son entretien vous racontera qu'un jour il a brûlé neuf cents jambons d'Australie ; une autre fois, treize mille paires de gants français saisis par la douane.

Les cendres provenant de la *pipe de la*

reine se vendent aux jardiniers et aux fermiers, aux fabricants de savon et de produits chimiques.

On trouve dans une cour des charretées de clous et de morceaux de fer provenant du balayage des magasins ou des débris de caisses brûlées.

On trouve aussi de l'or et de l'argent parmi ces cendres. Des lots entiers de montres étrangères déclarées comme or, mais étant en réalité de quelque métal inférieur, ont été broyées dans un moulin, puis jetés à la fournaise.

Il pleut, bergère.

Il pleut, il pleut, bergère,
 Presse tes blancs moutons.
 Allons sous ma chaumière,
 Bergère, vite, allons ;
 J'entends sur le feuillage
 L'eau qui tombe à grand bruit ;
 Voici, voici l'orage ;
 Voilà l'éclair qui luit.

Entends-tu le tonnerre ?
 Il roule en approchant ;
 Prends un abri, bergère,
 A ma droite, en marchant.
 Je vois notre cabane...
 Et tiens, voici venir
 Ma mère et ma sœur Anne,
 Qui vont l'étable ouvrir.

Bonsoir, bonsoir, ma mère ;
 Ma sœur Anne, bonsoir,
 J'amène ma bergère,
 Près de vous pour ce soir.
 Va te sécher, ma mie,
 Auprès de nos tisons,
 Sœur, fais-lui compagnie.
 Entrez, petits moutons.

Soignons bien, ô ma mère,
 Son tant joli troupeau ;
 Donnez plus de litière
 A son petit agneau.
 C'est fait. Allons près d'elle.
 Eh bien ! donc te voilà ?
 En corset qu'elle est belle :
 Ma mère, voyez-la.

Soupons, prends cette chaise,
 Tu seras près de moi ;
 Ce flambeau de mélèze
 Brûlera devant toi ;
 Goûte de ce laitage.
 Mais tu ne manges pas ?
 Tu te sens de l'orage.
 Il a lassé tes pas.

Eh bien ! voilà ta couche.
Dors-y jusqu'au jour ;
Sur ton front pur ma bouche
Prend un baiser d'amour.
Ne rougis pas, bergère,
Ma mère et moi, demain,
Nous irons chez ton père
Lui demander ta main.

On se demandera sans doute pourquoi nous publions cette vieille romance, d'un caractère si ingénu, presque enfantin. Eh bien, c'est que nous pensons qu'il est encore de nombreux lecteurs qui n'en connaissent pas l'origine et ne se sont jamais douté qu'elle était due à la plume d'un des hommes les plus fougueux de la Révolution française.

Ces couplets, composés quelque temps avant les terribles événements de 1793, et qui eurent d'abord pour titre : *l'Orage*, sont de Fabre-d'Eglantine. La musique, qui est charmante, est d'un nommé Simon.

Disons en passant que Philippe-François-Nazaire Fabre concourut, encore très jeune, aux jeux floraux, où il obtint comme prix une églantine d'or. C'est à partir de ce moment qu'il ajouta à son nom celui de cette fleur.

La vie de Fabre-d'Eglantine fut très agitée. Après avoir été professeur chez les docteurs de Toulouse, il se fit comédien et composa diverses pièces de théâtre qui n'eurent guère de succès.

On peut s'étonner que Fabre-d'Eglantine ait composé ce morceau d'un caractère si paisible, si champêtre dans un moment où se préparait une révolution qui allait ébranler toute la vieille Europe. Pour le comprendre, il faut se reporter à la fin du XVIII^e siècle, où un courant idyllique se manifestait dans toutes les productions littéraires, où Marie-Antoinette jouant à la bergère avait au Trianon sa Suisse en miniature, ses vaches, ses vachers et sa laiterie.

Les romanciers, les poètes, les de la ville et des salons, s'étaient épris de la campagne et chantaient les mœurs villageoises. L'élan qui portait les cœurs et les esprits de ce côté-là était si fort, qu'il ne s'arrêta pas même sous la Révolution. Fabre-d'Eglantine n'y échappa point, car il écrivit *l'Orage* peu de temps avant d'être emporté lui-même par le grand orage de quatre-vingt-treize.

C'est ainsi qu'on vit sa romance : *Il pleut, il pleut, bergère*, partager la vogue avec les couplets de la *Carmagnole* et les strophes frémisantes de la *Marseillaise*.

Ami de Danton et de Camille Desmoulins, il fonda avec eux le Club des Cordeliers, fut nommé membre de la Commune le 10 août, puis député de Paris à la Convention. Il vota pour la mort de Louis XVI sans sursis ni appel. Membre du Comité de salut public, il contribua à la confection du calendrier républicain ; c'est lui qui trouva la nomenclature des douze mois de ce calendrier (Germinal, floréal, prairial...).

Attaqué injustement par Robespierre, il fut arrêté et condamné à mort. On raconte qu'il marcha au supplice avec courage, ne s'inquiétant que de la perte d'une comédie satirique politique dont on lui avait confisqué le manuscrit. D'autres ajoutent même que, ce jour-là, il pleuvait, et que sur la charrette Fabre-d'Eglantine s'amusa à siffler l'air de : *Il pleut, bergère*.

Tsacon tint à sè dzeins.

N'est pas défeindu dè bragà onna vouàiretta poru que sâi pas po son compto ; et quand on a lo tieu à la bouna pliace, on sè redzoî dè vairè sè pareints, ecliâo dè son veladzo et ecliâo dè son canton, ètrè oquiè ; et s'on dit qu'on est Suisse avoué honneu, lo faut assebin derè dè son canton et dè son veladzo ; kâ vo sèdè :

Tsaquie osi
Trâovè bio son nid ?

et on bon citoyein dussè teni po son pays et po se n'eindrâi.

Eh bin, s'on sè braguè cauquiè iadzo, on a bin résou. On père pào bin s'eincrairè on boquenet quand son valet a reçu lè galons à bin que l'a età nonmâ assesseu et mémameint municipau ; cein prâovè que lo luron est on gaillâ dè sorta. Et diéro ne fâ-te pas pliési dè vairè on névâo, on frère, on cousin à bin on onclio que sont dâi z'hommo d'attaque et que sont respectâ dè très-ti. Cein, c'est dè l'orgue bin pliâci.

Et po lo veladzo ; à mein qu'on ne sèyè dzalâo su lè z'autro, on est tot fiâi quand on pào avâi on conseiller, qu'on ne manquérai pas la vòta po on coup dè canon ; et s'on a on dzudzo, on assesseu à bin dâi s'officiers et dâi z'hommo hiaut pliâci, seimbliè qu'on est mé què lè z'autro, kâ tsacon n'ein a pas atant, et coumeint diablo on sè redressè quand on va dein lo défrou, et qu'on préfet, on président, on avocat, on conseiller d'Etat à bin on colonet vo vint saluâ per devant lo mondo et vo totsè la man, et que vo pâodè derè : « L'est dè tsi no ! » Nom de nom ! l'est cein que fâ honneu.

Et po lo canton, c'est lo mémo afféré. Que fâ pliési dè liairè su lè papâi lo nom dè noutron brâvo et respectablio conseiller fédérat et dâi z'autro conseillers que vont pè Berna. Et noutrè colonet et hiaut gradâ ! Quand on lè vâi traci à tsévau su lo front dè bandière, cré nom ! cein vo fâ dè l'effé. Enfin quiet ! on est fiâi d'étrè dè son pays !

Ora po fini, vaité z'ein iena, po fèrè à vairè coumeint quiet on vâo adé que sâi de qu'on a dein son veladzo oquiè dè mi què dein lè z'autro.

Dou gaillâ, ion dè pè lo Dzorât et l'autro dâi bords dâo lè, bragâvont su lè dzeins dè per tsi leu, su lè grands galâpins, et tsacon volliâvè que lo pe grand sèyè dein son veladzo.

— Y'ein a ion per tsi no, se desâi lo dzorattâi, que n'est pas fottu dè passâ pè la portetta dè la porta dè grandze sein sè ecliennâ ; et quand dâi écâorè, la verdzetta dè se n'èclliyi tapè contrè lè hiaô.

— Oh ! qu'est-te què cein, repond l'autro, tsi no y'ein a ion qu'est tant grand que l'est d'obedzi dè montâ su onna chaula po sè poâi motsi.

La charrue.

O genre humain, te nourris-tu
De l'éclat des grandes armées ?
Mieux vaut le produit d'un fêtu
Que tant de gloire et ses fumées !
Maudissons le fer des guerriers,
Douce paix, sois la bienvenue ;
Fils du chaume et des ateliers,
Sachons bénir l'humble charrue.

Ouvrez-vous, fertiles sillons,
Grands bœufs, faites frémir la plaine.
Avec le fer nous travaillons
Pour nourrir la famille humaine ;
Doux labeur, sois béni des cieus,
Champs aimés, ma voix vous salue ;
Au sein des sillons généreux
Sachons bénir l'humble charrue.

Poussez, blés verts !... Qu'ils sont épais !
Sur eux s'élève l'alouette ;
Autour d'elle règne la paix
Et le nid s'ébat dans l'herbette.
Chante encor de simples travaux,
Aucun camp ne s'offre à la vue ;
Tu maudis le fer des héros
Et tu bénis l'humble charrue.

Les épis sont murs... moissonneur,
N'entends-tu pas l'appel des cailles ?
Va ! prends ta faux, pense au glaneur,
Va ! le front serein tu travailles.
Salut à nos champs nourriciers !
Laboureurs, race méconnue,
Notre pain sort de vos greniers ;
Sachons bénir l'humble charrue.

Quand vient l'hiver, agriculteurs,
Le repos frappe à la chaumine :
Ce n'est plus l'heure des sueurs,
Et le bœuf noir en paix rumine.
Chantons autour de nos foyers
Où l'abondance est revenue ;
Enfants des hameaux, ouvriers,
Sachons bénir l'humble charrue.

O-D.

Histoire de parapluie.

C'était lors des dernières pluies, vers neuf heures du soir. Il faisait un temps abominable ; l'eau tombait comme par torrents. Un Lausannois venant de la gare du Jura-Simplon était arrêté dans une allée du Petit-Chêne, attendant la fin du déluge.

A ce moment passe un étranger s'abritant sous un large parapluie qui lui demande :

— Auriez-vous l'extrême obligeance de m'indiquer le chemin de l'hôtel du Nord ?

— L'hôtel du Nord ? Parfaitement, je vais vous y conduire.

— Je vous remercie infiniment.

— Oh ! il n'y a pas de quoi, je profiterai de votre parapluie, si vous le permettez.

— Cela va sans dire. Prenez mon bras.

Et les voilà partis, sous le parapluie ruisselant.

Ils descendent la rue Pépinet et prennent la rue Centrale. Au milieu de celle-ci, le Lausannois s'écrie :

— Ah ! voici ma porte.